



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

INVITATION PRESSE

Annecy, le 29 juin 2020

***Navigation – Environnement***

**Lac d'Annecy : préservation de l'environnement, respect des règles de navigation et contrôles**

La saison estivale arrive !

Le lac d'Annecy fait partie du domaine public fluvial (DPF) de l'État. Ce site remarquable fait l'objet d'une fréquentation touristique diversifiée et importante.

Pour permettre à tous, plaisanciers et professionnels, de bénéficier d'un espace bien aménagé tout en garantissant la sécurité de tous les pratiquants, les services de l'État veillent :

- au respect de l'application du règlement particulier de police de la navigation (RPP) ainsi qu'au respect des règles d'autorisations d'occupation temporaire (AOT) sur le domaine public fluvial du lac d'Annecy ;
- à la préservation des espaces naturels et tout particulièrement dans le périmètre de protection de la réserve naturelle du Bout du Lac et du Roc de Chère ;
- à la bonne application de la réglementation de la pêche et au respect des règles de sécurité des personnes.

Dans le cadre de la mission inter-services de l'Eau et de la Nature (MISEN), une opération de contrôles et de prévention en matière de police de l'environnement sur et autour du lac est programmée le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2020 mobilisant l'agence française pour la biodiversité (AFB), l'office nationale de chasse et de la faune sauvage (ONCFS), la Gendarmerie nationale, les gardes des réserves naturelles nationales (ASTERS) et la direction départementale des territoires (DDT).

La prévention et la sensibilisation restent une priorité de l'État.

A l'issue de cette journée, Pierre Lambert, préfet de la Haute-Savoie, vous invite à un point presse, en présence des services de l'État pour dresser le bilan des contrôles de la journée, rappeler la réglementation en vigueur sur le lac d'Annecy ainsi que les règles sanitaires mises en place dans le cadre de la lutte contre le COVID19 :

**Mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2020 à 16h au port de Sevrier**

***Merci de bien vouloir confirmer votre présence sur [pref-communication@haute-savoie.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-savoie.gouv.fr). Les journalistes qui le souhaitent pourront suivre les contrôles effectués toute la journée en demandant une habilitation sur [pref-communication@haute-savoie.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-savoie.gouv.fr), avant 15h demain.***

**Préfecture de la Haute-Savoie  
Bureau de la représentation et  
de la communication de l'État**

04 50 33 64 47  
[pref-communication@haute-savoie.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-savoie.gouv.fr)  
[@Prefet74](mailto:@Prefet74) | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

Rue du 30<sup>ème</sup> régiment d'infanterie  
BP 2332  
74 034 Annecy cedex